



Rapport d'activité et Rapport Financier 2021

SOMMAIRE

Préambule	2
Présentation du Centre de Ressources Multihandicap d'Ile de France.....	3-5
1- Le cadre.....	3
2- L'équipe.....	4-5
3- Le fonctionnement.....	5
A Informer – Former.....	6-10
1- La veille	6-7
2- Les réseaux sociaux	7
3- Le site internet.....	7
4- Le centre de documentation	7
5- Notitia.....	8
6- Le centre formation.....	8-9
7- Les Rencontres Débat.....	9-10
B Accompagner.....	11-16
1- Les familles	11-14
2- Les professionnels	14-16
C Co-Construire.....	17-21
1- Avec les associations	17-18
2- Avec les organismes d'Etat	18-19
3- Rencontres d'équipes	19-20
4- Participation aux journées et colloques.....	20-21
Conclusion et perspectives	22

Préambule

En 2020, l'équipe du CRMH, tout comme le reste des professionnels du médico-social, a dû s'adapter aux nouvelles conditions que la crise sanitaire imposait soudainement.

En 2021, sans s'habituer à ces contraintes, le CRMH a poursuivi son activité en mettant à profit les apprentissages réalisés l'année précédente. Il serait malvenu d'affirmer que le CRMH a « profité » de cette période si compliquée pour beaucoup, et particulièrement pour les familles de personnes vulnérables, mais l'équipe, préoccupée à rester disponible et utile aux familles et professionnels a su, avec ces nouvelles contraintes, poursuivre ses actions en les adaptant et en inventer de nouvelles.

Afin de respecter les mesures barrières, nous avons limité la fréquentation de notre salle de réunion à 15 personnes avec protocole spécifique. De ce fait, certaines actions programmées ont dû être, d'abord reportées puis finalement annulées (journée Alliance coorganisée avec le Cesap Formation par exemple).

Nos actions se sont poursuivies en direction des familles de personnes polyhandicapées, des professionnels qui les accompagnent et plus globalement des partenaires qui constituent, le réseau ou la communauté du polyhandicap (associations gestionnaires, organismes œuvrant dans le secteur du handicap, représentants des familles, instituts de formation, administrations...)

L'expertise des familles n'est plus discutée, aussi, depuis longtemps, le CRMH est reconnu pour faire appel aux accompagnants familiaux dans ses actions, aussi bien en qualité de « simples participants » que d'acteurs, à titre d'exemple, lors des formations organisées par le CRMH, les parents peuvent être présents en tant que stagiaires ou formateurs. Aussi, pour rendre compte de ces interactions, nous avons choisi, cette année, de présenter l'activité du CRMH non plus en distinguant les groupes auxquelles elles s'adressent (familles, professionnels, réseau) mais selon leur nature même (former, accompagner, construire).

L'activité de l'équipe du CRMH vise à améliorer la connaissance du polyhandicap en général et de l'accompagnement des personnes polyhandicapées et de leur aidants (familiaux et professionnels) sur le territoire d'Ile de France.

Rapport d'activité 2021

Présentation du Centre de Ressources Multihandicap d'Ile de France

1- Le cadre

Créé en 1995, le Centre de Ressources Multihandicap (CRMH) a pour vocation de *favoriser et améliorer l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans la prise en compte spécifique de ses besoins et de ses attentes.*

Il est un outil à disposition des personnes polyhandicapées au travers de leurs accompagnants qu'ils soient familiaux ou professionnels. Il prend par ailleurs toute sa place dans le réseau du polyhandicap.

Pour cela le Centre de Ressources Multihandicap s'attache à :

- Repérer et mettre en évidence la diversité des pratiques par rapport à la spécificité des besoins de la personne polyhandicapée afin de les faire connaître
- Construire avec les acteurs engagés, familles, professionnels du médico-social, du sanitaire, de la formation et institutionnels des actions d'information, d'aide et de formation pour toute personne concernée par la question du polyhandicap
- Aider les familles, les professionnels et les équipes dans leur quotidien en leur permettant de trouver des réponses adaptées aux besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.

Lors de sa création, le terme de multihandicap a été préféré à celui de polyhandicap afin d'embrasser toute la problématique de la grande dépendance. Cette terminologie est encore régulièrement interrogée puisque l'activité du CRMH est essentiellement dédiée au polyhandicap. De même que son périmètre géographique est circonscrit à l'Ile de France, il est, à ce jour, le seul centre de ressources dédié au polyhandicap financé de façon pérenne par la puissance publique sur le territoire national. Il n'en demeure pas moins qu'il puisse être interrogé au-delà de sa zone géographique, l'équipe s'attache bien sûr à répondre avec le même enthousiasme quelle que soit l'origine géographique de la sollicitation. Dans sa logique de réseau, elle tisse également des relations à l'international.

Il n'est pas rare que le CRMH soit sollicité au-delà de son champ d'expertise sur d'autres types de handicap (autisme, paralysie cérébrale, maladie neurodégénératives...), nous avons alors à cœur de répondre au mieux (nombreuses synergies transversales aux différentes atteintes) et de faire le lien avec les organismes concernés.

Le CRMH est porté par l'association Notre dame de Joye. Celle-ci accueille sur son site de Denfert Rochereau, son siège social, une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), un institut médico-pédagogique (IMP), un foyer de vie pour adultes handicapés mentaux semi-dépendants, un poney club, et le CRMH.

Ce dernier est installé dans le prestigieux pavillon du Fontainier où résidait au XVIII^{ème} siècle la personne responsable de l'alimentation en eau de Paris. Les sous-sols de ce pavillon sont l'objet de visites conférences organisées par l'association Paris historique (hors confinement). Une salle de réunion pouvant accueillir une vingtaine de personnes est régulièrement et gracieusement mise à disposition des partenaires œuvrant dans le champ du handicap, pendant la crise, et afin de respecter les mesures barrières, nous avons limité la jauge à 15 personnes avec protocole spécifique.

La situation centrale du CRMH, très facilement accessible en transports, est un atout reconnu par ses correspondants.

2- L'équipe

L'équipe du centre de ressources est composée de sept personnes physiques correspondant à 5,70 équivalents temps plein et occupant les postes suivants : une secrétaire, deux psychologues, une comptable, une documentaliste, une adjointe de direction et un directeur.

Les fonctions sont répertoriées et exercées ainsi :

- Une secrétaire : Elle est le contact premier pour l'extérieur, familles, professionnels, associations, administrations et toutes personnes souhaitant entrer en contact avec le Centre de Ressources Multihandicap.
Les supports de ces liens sont aussi bien le courrier, les courriels, le téléphone avec lesquels elle met habituellement en relation les intervenants en interne ou en externe.
Pendant le confinement, cette organisation a quelque peu été mise à mal, puisque les appels ont été redirigés sur le portable du Directeur qui, en fonction des problématiques les a confiées aux membres de l'équipe concernés.
La secrétaire assure, également, la gestion de l'occupation de la salle de réunion ainsi que la gestion administrative de la partie organisme de formation.
- Deux psychologues : Elles reçoivent les familles et les professionnels. Dans le respect des règles déontologiques propres à leur profession, elles peuvent accompagner les familles dans leur problématique liée au polyhandicap. Ce peut être aussi bien des questions liées à la recherche d'une place en établissement qu'un soutien psychologique à un moment particulier du parcours de la personne.
Elles peuvent se présenter comme tiers dans les relations qui lient une famille à un établissement ou une institution.
Elles participent à la tenue de la base de données regroupant l'ensemble des établissements accueillant des personnes polyhandicapées.
- Une comptable, localisée au siège de l'association et mutualisée avec l'IMP et le Foyer de vie, elle assure les tâches courantes de comptabilité.
- Une documentaliste : Elle exerce une fonction de veille sur l'ensemble des informations qui touchent au polyhandicap et à la grande dépendance dans tous les domaines, qu'ils soient législatifs, informatifs, médicaux, pédagogiques, culturels, festifs...
Elle gère la base de données informatique du fonds documentaire, l'améliore et la complète et édite plusieurs newsletters ainsi qu'un agenda des événements relatifs au polyhandicap. Elle tient à jour la page Facebook du CRMH.
- Une assistante de direction : L'assistante de direction a fait valoir ses droits à la retraite en septembre 2021, elle a été progressivement remplacée (tuilage de 3 mois) par une personne qui occupait jusqu'alors le poste d'assistante à la direction générale. A cette occasion, la fiche de poste a connu quelques évolutions, l'assistante est désormais recentrée sur l'organisation administrative des actions du CRMH (en lien avec la secrétaire), l'ingénierie de formation étant « reprise » par le directeur. Avant son départ, la précédente assistante s'est particulièrement investie dans la labélisation « Qualiopi » du CRMH (cf. formation).
- Un directeur : Il est présent dans toutes les missions du Centre de Ressources Multihandicap. Il impulse les projets, anime l'équipe et est garant de la mise en œuvre des missions du CRMH dans le respect du projet politique de l'association « Notre-Dame-de-Joye » et sous le contrôle de l'ARS IDF.
Il représente le CRMH auprès des partenaires, familles, professionnels et institutionnels.
Il veille à l'équité de l'équipe ainsi qu'à la sécurité des biens et des personnes.

L'équipe a été reçue par le directeur en juillet pour les entretiens annuels individuels.

Deux formations ont été acceptées au titre de la formation continue :

- « PECS niveau 2 » suivie par une psychologue
- « Fonction avancée des outils de veille » pour la documentaliste, cette dernière a été reportée en 2022 du fait de la crise sanitaire.



3- Le Fonctionnement

La réunion d'équipe du lundi matin (10h00 – 13h00) réunit l'ensemble de l'équipe hormis la comptable.

Ce temps d'échange permet de faire le point sur les actions en cours. Les sollicitations reçues sont exposées et débattues, puis réparties entre chaque professionnel en fonction de leur nature.

Chaque membre de l'équipe poursuit les projets qui lui sont propres, beaucoup d'entre eux sont transversaux et mobilisent l'ensemble des compétences, le travail d'équipe prend alors toute sa valeur.

Chaque membre de l'équipe est ainsi informé de l'avancée des actions dans le respect des règles de confidentialité propres à certains dossiers.

Cette réunion permet, en particulier à la secrétaire d'approfondir sa connaissance des actions en cours, de donner les réponses adaptées et de faire les orientations adéquates.

Un compte rendu est rédigé par la documentaliste à l'issue de la réunion.

C'est surtout un temps de partage d'analyse et de coordination des actions de l'équipe.

A- Informer – former

De par ses missions d'information, de formation, et de soutien, le CRMH dispose des connaissances de la personne polyhandicapée et de son entourage, familial et professionnel, mais aussi du réseau médico-social, sanitaire et institutionnel qui s'y rattache.

Du fait de son financement public, et bien que partageant les valeurs de l'association qui le porte, le CRMH, n'est soumis à aucune contrainte politique (au sens de politique associative). Cela permet de garantir son objectivité mais aussi la créativité de son équipe.

Celle-ci n'étant, par ailleurs, pas occupée directement à l'accompagnement des personnes polyhandicapées, elle ne s'enferme dans aucun dogme ni méthode d'accompagnement et de prise en charge et garde ainsi toute sa curiosité et sa capacité d'étonnement. En accord avec les recommandations de la HAS (auxquelles elle a participé), elle n'en demeure pas moins avide d'innovation au travers de ses interventions.

Plusieurs actions concourent à la mission d'information et de formation sur le polyhandicap.

1 La veille

La documentaliste a poursuivi son travail de veille systématique sur le handicap en général et le polyhandicap en particulier via les newsletters, les abonnements à des flux RSS, l'abonnement à des revues, et la visite régulière de sites internet. Cette veille nourrit l'équipe elle permet la mise à jour de nos réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et permet surtout de proposer au réseau plusieurs abonnements.

1-a Hebdopoly

Dès le premier confinement, dans le souci de rester utiles et visibles, nous avons proposé à notre réseau une lettre hebdomadaire d'informations, intitulée « bons plans ». Il s'agissait alors de partager non seulement les informations officielles quant à la gestion de la crise, mais aussi, et peut être surtout, la multitude d'astuces développées par les familles et les professionnels pour rendre le quotidien plus facile (solutions de répit, tutos de rééducation, aides diverses...).

Devant le succès de cette lettre, nous avons décidé de la pérenniser et d'en faire une véritable source d'informations sur l'actualité du handicap en général et du polyhandicap en particulier.

Chaque vendredi cette lettre désormais intitulée « Hebdopoly » est adressée à 225 familles, 232 professionnels, 189 ESMS et 79 organismes (associations, fondations, fédérations). Les retours nombreux confortent notre conviction de l'utilité de cette lettre qui est reroutée de nombreuses fois.

1-b L'Agenda du polyhandicap

L'agenda répertorie les rencontres (colloques, journées d'étude, congrès, conférences) autour du polyhandicap. Cet agenda est envoyé à 300 personnes, familles et professionnels.

Beaucoup d'événements ont encore été annulés ou reportés cette année, toutefois 3 agendas ont pu être adressés (4 mai, 16 juillet et 5 octobre).

1-c Le Multihinfo

Le Multihinfo a changé de ligne éditoriale à la suite de la diffusion d'actualités chaque semaine via l'Hebdopoly. Le choix a été fait de concentrer les informations du CRMH à diffuser par le Multihinfo : formations, réunions débat, nouveautés du centre de documentation, etc...

Toujours à cause des conditions dues à l'épidémie de Covid, les événements du CRMH ont été modifiés et cette année un seul Multihinfo a été envoyé, à la même liste de diffusion que l'Agenda du polyhandicap, soit à 300 personnes le 16 mars 2021.

1-d Les Informations pour les formateurs dans le cadre du suivi de la certification Qualiopi

Cette diffusion répond à une disposition de la certification Qualiopi.

Après les avoir sélectionnés, plusieurs sites sont observés pour suivre les actualités sur les thèmes législatifs et réglementaires, innovations pédagogiques, innovations techniques et technologiques dans le domaine de la formation.

Ainsi, une diffusion trimestrielle d'informations pour les intervenants dans nos formations est faite par l'intermédiaire de Notitia : deux envois pour l'année 2021 en juin et en octobre.

2 Les réseaux sociaux

2-a La page Facebook du Centre de Ressources Multihandicap

Les informations diffusées sur Facebook concernent directement le Centre de Ressources Multihandicap ou son réseau proche, telles que la sortie du catalogue de formation, des événements de nos partenaires... Sur cette page nous publions environ 3 fois par mois, chaque publication « touche » environ 400 personnes.

2-b La page LinkedIn

Le CRMH est présent sur le réseau LinkedIn depuis 2019 :

<https://fr.linkedin.com/company/centre-de-ressources-multi-handicap-idf>

Sur cette page sont publiées l'actualité du CRMH et de ses partenaires, la page compte plus de 700 abonnés.

3 Le site Internet

Le site Internet du CRMH : <https://www.crmh.fr> nécessite une refonte. Créé il y a 8 ans, il ne correspond plus aux standards actuels. D'autres sites, plus ergonomiques, ont vu le jour, et le CRMH doit rester dans la dynamique afin de conserver son statut majeur dans la diffusion de l'information sur le polyhandicap. Cette année l'équipe a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges qui sera soumis à des prestataires.

4 Le centre de documentation

Le fonds documentaire est toujours alimenté régulièrement de nouveaux ouvrages. Cette année le centre de documentation a acquis une dizaine d'ouvrages sur la personne polyhandicapée, son accompagnement et sa famille ainsi que sur les établissements médicaux sociaux.

→ 35 ouvrages ont été empruntés cette année.

A la demande, la documentaliste réalise des bibliographies soit en lien avec les formations et des groupes d'échanges de professionnels du CRMH, soit suite à des demandes spécifiques (étudiants).

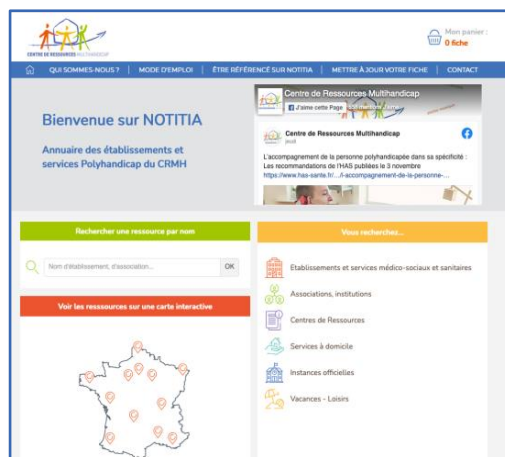
5 Notitia

Une nouvelle base de données a été développée par un prestataire en 2020, elle est désormais consultable en ligne : <https://notitia.crmh.fr/>

Le travail de toilettage et de mise à jour, principalement mené par la documentaliste et la secrétaire, s'est poursuivi en 2021.

A ce jour, elle répertorie :

- 2 219 ESMS sur l'ensemble du territoire tous handicap
- 595 ESMS IDF tout handicap
- 182 ESMS IDF polyhandicap
- 130 ESMS IDF paralytie cérébrale
- 1324 organismes œuvrant dans le champ du handicap (associations, fédérations, fondations...) sur l'ensemble du territoire, dont 516 en IDF
- 24 organismes de vacances et loisirs adaptés sur l'ensemble du territoire (en cours de mise à jour)
- Un annuaire annexé à cette base répertorie, dans le respect RGPD, 271 familles et 492 professionnels



6 Le centre de formation

6-a Qualiopi

Ce label fondé sur un référentiel de 7 critères, déclinés en 22 indicateurs, remplace le référencement DATADOCK et devient une obligation légale pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences au titre de la formation continue. Le CRMH a entrepris en 2020 la démarche de labélisation QUALIOPI.

La mise en place des différentes procédures que nécessite ce label a fait l'objet d'un gros travail réalisé par la précédente assistante de direction.

Bien que l'activité de formation du CRMH reste mineure, il est important de rester identifié comme organisme de formation de référence pour le polyhandicap et de pouvoir œuvrer dans le champ de la formation professionnelle continue.

Le centre de formation du CRMH a reçu la certification Qualiopi en juillet 2021.

Afin de pouvoir se prévaloir de cette qualification, nous devons désormais nous soumettre aux procédures lourdes au regard de l'activité de formation dispensée par le CRMH, cette lourdeur est partagée par les intervenants qui ont la charge de renseigner de nombreux documents en amont puis en aval de leurs interventions.

Afin de pouvoir justifier du maintien en compétences de nos formateurs, nous devons pouvoir justifier d'actions en ce sens de notre part (envoi d'informations par la documentaliste, inscriptions à des colloques...).

6-b Catalogue de formations

Comme chaque année, le catalogue des formations est travaillé au printemps afin d'être adressé aux établissements dès la rentrée, il est également disponible en ligne sur :

<https://fr.calameo.com/read/0068443627ac807a3d915?page=1>

Au-delà des formations « habituelles » de nouvelles propositions apparaissent pour 2021/22 :

- En direction des professionnels :

Nous avons constaté la pauvreté des produits de formation en direction des professionnels occupant les fonctions support des ESMS (administratifs, services généraux, entretien, chauffeurs). Afin de les « acculturer » au polyhandicap, nous proposons des Webinaires courts (2 heures) sur les thématiques du polyhandicap (médical, accompagnement), de la vie institutionnelle en ESMS et de l'environnement médicosocial.

En 2020, le CRMH a répondu à un appel à projet de la CNSA intitulé : *Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap*. Bien que notre dossier n'ait pas été retenu, nous avons souhaité mettre à profit ce gros travail réalisé avec la Chaire d'ergonomie du CNAM et proposer dans notre catalogue la formation envisagée dans le livrable de cet appel à projet et intitulée « conduire le changement dans le médicosocial, la simulation organisationnelle ».

Cette formation destinée aux cadres des ESMS a pour vocation de les accompagner dans les mutations de leur établissement dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale.

- En direction des Aidants familiaux :

- Sensibilisation à l'approche de la stimulation basale : Sur une journée, sensibilisation à cette technique animée par une formatrice certifiée.
- Communication avec une personne polyhandicapée : Un webinaire a été proposé aux accompagnants sur cette thématique. Il est proposé aux familles l'ayant suivi une session « pratique » en présentiel.

Du fait du confinement et des restrictions sanitaires, plusieurs actions de formation envisagées n'ont pu avoir lieu. Cependant, nous avons pu maintenir, dans le respect de notre procédure sanitaires quelques formations.

En inter, au sein du CRMH :

- une session « Connaissance de la Personne Polyhandicapée » : 5 journées, 9 participants
- une session « Groupe de parole pour les fratries, pourquoi, comment ? » animée par les psychologues du CRMH : 1 journée, 4 participants

En intra :

- Une session « La personne polyhandicapés, transmettre l'imperceptible » 5 journées au sein d'un FAM.

7 Les rencontres/débat

Le CRMH proposait des rencontres/débat en présentiel dans ses locaux. Autour d'un expert, le public (familles, professionnels) bénéficiait d'un exposé suivi d'un débat. La jauge était limitée à la capacité d'accueil de notre salle, soit une trentaine de personnes environ. Pendant le confinement, nous avons souhaité poursuivre les rencontres dont les thématiques se prêtaient à la visioconférence. Nous avons alors eu l'agréable surprise de voir augmenter considérablement le nombre de participants. Forts de ce succès, nous avons souhaité poursuivre ces rencontres/débat au rythme d'une tous les deux mois.

Les thématiques abordées en 2021 ont porté sur :

- « Tutelle et curatelle / habilitation familiale » 7 janvier 2021, animée par Me Alexandra Grévin, avocat spécialisée dans le Droit du handicap (120 connexions)

- « Les recommandations de la HAS » 2 février 2021, animée par Christiane Jean-Bart, Cheffe du service Recommandations au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS) (83 connexions)
- « Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées, une réforme structurelle indispensable » 9 mars 2021, animée par Cécile Chevalier, chargée de mission aides techniques et habitat à la CNSA (52 connexions)
- « Partager une activité avec une personne polyhandicapée » 1er avril 2021, animée par Jeanne Le Penglaou, éducatrice spécialisée, auteure du livre «40 activités pour personnes polyhandicapées ou atteintes de déficiences multiples » et Sophie Dumont, orthopédagogue, formatrice certifiée en stimulation basale (70 connexions)
- « Communiquer avec la personne polyhandicapée » 4 juin 2021, animée par Elisabeth Cataix, ergothérapeute spécialisée dans l'aide à la communication des personnes souffrant de difficulté de parole ou de langage (115 connexions)
- « Réforme Sérafin - PH : pour une adéquation des financements aux parcours des Personnes Handicapées » 28 septembre 2021, animée par Jean Yves Quillien, Directeur, Plateforme Polyhandicap Clairefontaine, Croix-Rouge Française (50 connexions)
- « L'activité physique au cœur de la rééducation cardio-respiratoire auprès des jeunes en situation de polyhandicap » 20 décembre 2021, animée par Mathilde Collet, Masseur Kinésithérapeute, Master of Science, cadre pédagogique Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie La Musse (52 connexions)

Il est à noter que le nombre de participants est largement supérieur à celui des connexions, en effet, en établissement, plusieurs personnes suivent simultanément la rencontre derrière un même écran.

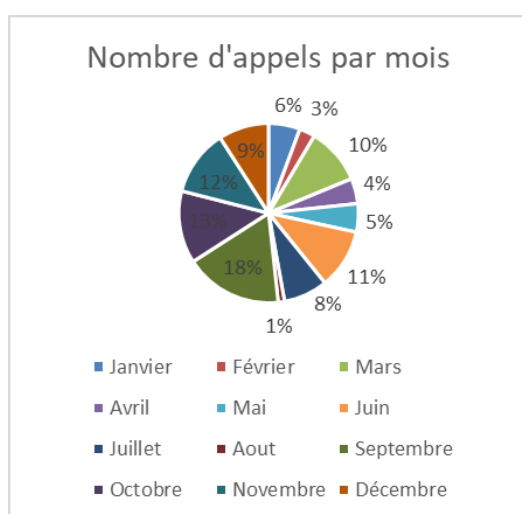
B- Accompagner

1 Les familles

1-a Contacter le CRMH

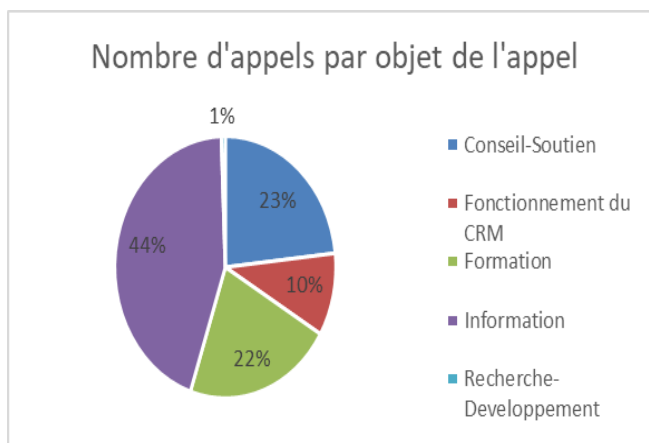
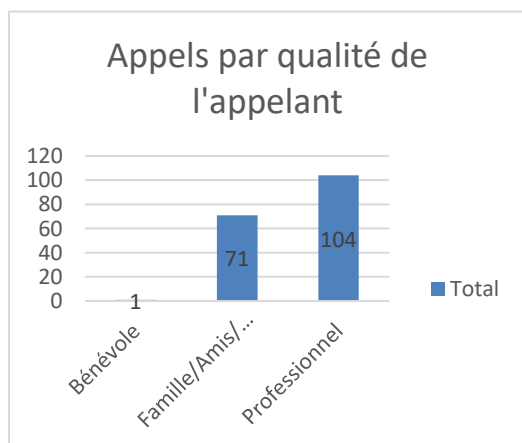
L'année 2021, a été partagée entre accueil présentiel et télétravail. L'accueil du public s'est fait essentiellement par téléphone et par mail.

L'accueil téléphonique, cette année tout comme l'année dernière, a été alterné entre les appels comptabilisés en période de présence de l'équipe au CRMH et les appels transférés vers le portable du directeur en période de télétravail.



Le nombre d'appels reçus cette année ne peut donc être comptabilisé de façon exacte.

A titre indicatif, nous avons reçu 176 appels en 2021. (Voir Graphe des appels 2021 ci-dessous)



Nous constatons encore la raréfaction du courrier postal, la majorité des sollicitations se faisant désormais soit par téléphone, soit par mail.

A titre indicatif, en 2021 nous avons reçu 1 560 courriers dont 1 020 par mail, et avons envoyé 10 816 courriers dont 526 par la poste. Le nombre de mails est important du fait de la diffusion régulière à notre réseau de nos informations.

1-b Questions/réponses

Les questions qui nous sont posées sont partagées en équipe (dans le respect de la confidentialité lorsque le sujet le nécessite) lors de la réunion du lundi.

Au cours de ces échanges plusieurs pistes de réponses sont évoquées puis mises en forme par le professionnel en charge de répondre (en fonction de la nature de la question). Quelle que soit leur origine (consultation, appel téléphonique, mail), les questions qui nous sont posées sont consignées dans un tableur accessible par un mot de passe. Cela permet la gestion et le suivi des réponses et constitue une base de données des Q/R. Cette procédure répond également aux préconisations de l'évaluation externe en matière de politique qualité.

Pour la période de janvier à décembre 2021, nous avons répondu à 137 questions de 71 familles et 66 professionnels qui nous ont sollicités.

1-c Entretiens avec les psychologues du CRMH

Les psychologues cliniciennes du CRMH sont concernées en premier lieu par les sollicitations des familles. Sur les 72 familles accompagnées par les deux psychologues (soit seule, soit à deux), seulement 6 familles l'ont été en présentiel au CRMH, les autres préférant un suivi téléphonique. Un nombre non négligeable de sollicitations provenaient de familles d'enfants autistes.

A noter que la préoccupation principale des familles reste la recherche de place en établissement.

1-d Les groupes fratrie

- Groupe enfants : Les psychologues du CRMH animent depuis 2011 des groupes de parole pour les fratries d'enfant en situation de handicap (7 – 12 ans). Leur expertise est reconnue et sollicitée (formation, communication lors de congrès, articles de presse spécialisée).
En 2021, les rencontres ont pu se poursuivre, une seule a dû être annulée faute de pouvoir constituer un groupe par rapport au nombre d'inscription, soit quatre rencontres au total.
Ces rencontres ont concerné en tout 8 enfants sur l'année 2021 dont 3 nouveaux. Le nombre de participants au groupe a varié entre 2 et 5 enfants.
En 2021, il a fallu gérer plus que d'ordinaire des désistements de dernière minute, parfois en lien avec la Covid.
- Groupe Adolescents : certains enfants participant au groupe fratrie « enfant » arrivant à la limite d'âge (12 ans), nous avons souhaité pouvoir leur proposer une suite. Cette réflexion a démarré en 2020 pour se concrétiser en 2021.
Afin de « marquer le passage », il a été décidé de faire appel à d'autres intervenants que les psychologues animant le groupe « enfant ».
Deux psychologues cliniciennes intervenant en établissement « enfants » ont donc été sollicitées. L'une d'entre elle a suivi la formation proposée par les psychologues du CRMH « groupe fratrie, pourquoi, comment ? », les deux ont été reçues par les psychologues du CRMH afin d'assurer une continuité dans l'animation de ce groupe. Deux rencontres ont eu lieu en 2021, avec des enfants ayant suivi le groupe « enfants » mais également de nouveaux venus.

1-e La CDAPH

Le Directeur du CRMH est membre de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la Maison Départementale du Handicap de Paris avec un regard consultatif (ne participe pas au vote).

La plupart des Commissions se sont tenues en visioconférence, le Directeur en a suivi certaines.

1-f Le Mois Parisien du Handicap

Chaque année, en lien avec le Conseil local du handicap Paris 14, le CRMH participe au « Mois Parisien du Handicap ». Les manifestations n'ont pas pu avoir lieu en 2021, du fait de la crise sanitaire.

Le CRMH est présent lors des réunions préparatoires du « Mois Parisien du Handicap 2022 ».

1-g Aidforpoly

Dans le cadre de la Stratégie quinquennale d'évolution et de transformation de l'offre médico-sociale, le volet polyhandicap met en œuvre plusieurs actions.

La Fiche action 12 : « co-constituer et soutenir les proches aidants », sous l'égide de la CNSA est portée par le Cesap Formation et la Croix Rouge Française et consiste à proposer des actions de formation aux proches aidants.

Le CRMH est opérateur, aux côtés d'autres organismes de formation.

Le CRMH a participé aux différents COPIL et s'est positionné sur plusieurs modules de formation et coopération proches/aidants, il a constitué pour cela une équipe de formateurs (professionnels et familiaux), qui ont suivi, dans le cadre de ce projet une formation de formateurs.

Le CRMH s'est positionné sur les thématiques :

- L'annonce du handicap
- Protéger les corps
- Reconnaître la place des familles
- Concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle
- L'étroite coopération entre les proches aidants et les professionnels pour développer les capacités de la personne accompagnée

Le Directeur du CRMH s'est proposé comme formateur sur la session « protéger les corps », il a suivi la formation de formateurs correspondante. La crise sanitaire n'a pas permis de déployer l'ensemble des sessions initialement prévues. Compte tenu des thématiques sur lesquelles il s'était positionné, le CRMH a cependant fait le choix de ne mettre en place que des sessions « présentielles ».

Ainsi se sont tenues, dans la salle du CRMH plusieurs sessions :

- « Protéger les corps » les 16 avril et 26 mai 2021, suivies par 3 stagiaires (animateurs : une psychomotricienne d'IMP et le directeur CRMH, porteur Cesap)
- « L'Annonce du handicap » du 1er juin 2021, suivie par une stagiaire (animateur : un psychologue en MAS, porteur Croix rouge française)
- « Reconnaître la place des familles » du 3 juin 2021, suivie par 3 stagiaires (animatrice : une psychologue en ESMS, porteur CESAP)
- « Reconnaître la place des familles » du 7 juillet 2021, suivie par 3 stagiaires (animatrice : une psychologue en ESMS, porteur CESAP)
- « Concilier vie familiale, vie sociale et vie professionnelle » du 3 juin et 7 juillet 2021, suivie par 4 stagiaires (animatrice : une psychologue en ESMS, porteur Croix-Rouge Française)
- « Protéger les corps » les 1^{er} et 29 octobre 2021, suivie par 2 stagiaires (animateurs : une psychomotricienne d'IMP et le directeur CRMH, porteur Cesap)

- « L'étroite collaboration entre les proches aidants et les professionnels » des 6 novembre et 4 décembre 2021, suivie par 5 stagiaires (formatrices : une éducatrice spécialisée en IMP et une mère, porteur CESAP)

L'année 2021 était une année « expérimentale » avant un déploiement de plus grande envergure. Des difficultés structurelles et d'autres liées à la crise sanitaire n'ont pas permis aux porteurs de déployer ces actions comme prévu.

Les sessions organisées par le CRMH l'ont été à son initiative et sur son réseau de familles et de formateurs.

2 Les professionnels

2-a Les groupes d'échanges de psychomotriciens

Dans le cadre des missions d'accompagnement et de développement du Centre de Ressources Multihandicap, les psychologues du CRMH animent depuis 2014 un groupe de réflexions à destination des psychomotriciens exerçants en IDF auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes polyhandicapés.

Ces rencontres se sont articulées cette année autour de différents thèmes :

- « La bientraitance et comment veiller aux bonnes pratiques dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées dans un contexte sanitaire nouveau ? ». Le jeudi 14 janvier (6 participants sur 9 inscrits).
- « L'expérience émotionnelle dans l'accompagnement en psychomotricité des enfants, adolescents et adultes polyhandicapés ». Le jeudi 8 avril (cette matinée de travail a dû être basculée en visioconférence, en raison du confinement imposé au mois d'avril, rencontre qui a réuni 16 participants)
- « L'appareillage et le vécu du corps dans l'accompagnement en psychomotricité des enfants, adolescents et adultes polyhandicapés ». Le jeudi 23 septembre (cette matinée de réflexion a réuni 15 participants, le maximum possible compte-tenu du contexte sanitaire).

2-b Rencontres à destination des psychologues d'Ile-de-France

Trois rencontres se sont tenues :

- « La bientraitance dans un contexte sanitaire où la place du psychologue se trouve bouleversée ». 11 février en visioconférence, 9 participants.
- « Morts en institution », texte tiré de la revue Empan n° 97 de mars 2015. Article : « Face à la mort d'enfants, voir, penser, dire, être » de Daniel Oppenheim. 6 mai, en présentiel, 9 participants.
- « Profils psycho développementaux de polyhandicap », selon G. Saulus. 21 octobre en présentiel 8 participants.

2-c Le groupe des kinésithérapeutes du polyhandicap

A l'image des deux précédents groupes, il a été décidé de proposer un groupe de travail aux kinésithérapeutes prenant en charge des personnes polyhandicapées (enfants, adultes, salariés, et libéraux).

Une première annonce de la création de ce groupe a été faite en 2020, aux ESMS ainsi qu'aux familles.

Les attendus de ce groupe sont tout d'abord un partage d'expérience. Au-delà de cet objectif formel, il est également attendu de ces échanges la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté pour des

professionnels souvent seuls représentants de leur profession au sein des équipes et qui évoquent un certain isolement professionnel.

Par la suite, si le groupe le souhaite, le CRMH pourra mettre à disposition, son expertise et sa logistique pour accompagner la rédaction d'articles, et si le besoin se fait ressentir, la mise en œuvre de projets de recherche clinique.

Le groupe est animé par le directeur du CRMH (kinésithérapeute de formation initiale) avec l'aide d'un kinésithérapeute formateur au sein de l'Institut de Motricité Cérébrale dédié aux personnes atteintes de paralysie cérébrales et polyhandicapées.

Une première rencontre en visioconférence a eu lieu le 19 novembre, elle a réuni 13 kinésithérapeutes (12 salariés, 1 libérale).

Pour cette première rencontre, il était question de faire connaissance et de recueillir les attentes de chacun afin de définir l'orientation que prendrait ce groupe.

Il a été décidé, dans un premier temps, d'échanger autour des pratiques professionnelles. La thématique de la prochaine rencontre portera sur « la sensorialité dans la prise en charge kinésithérapique », quatre professionnels ont proposé de présenter leur travail afin de nourrir le débat. Cette prochaine rencontre est planifiée pour le 11 mars 2022 en visioconférence.

2-d Groupe d'analyse des pratiques des psychologues

Depuis 2013 le CRMH propose chaque mois (10 séances par an) à des psychologues intervenant en ESMS un travail d'analyse des pratiques animé par une psychologue extérieure à l'équipe. Les psychologues du CRMH participent à ce groupe.

Le groupe compte un maximum de dix personnes. Il s'agit d'un groupe fermé dont les membres se renouvellent lorsque l'un d'eux est empêché de poursuivre ou choisit de quitter le collectif de réflexion.

Ces réunions permettent à chacune (les membres sont exclusivement féminins de fait) de mettre en question les problématiques soulevées par l'actualité de sa pratique.

Chaque séance de travail est engagée par l'exposé de faits cliniques ou institutionnels.

Les prises de parole ne sont pas programmées, ceci pour préserver une élaboration commune, « sur le vif », par association d'idées.

Les débats peuvent aussi s'inaugurer à partir de documents, films ou livres.

Enfin, des échanges ont lieu sur l'évolution de la profession de psychologue, qui entraîne un partage d'informations sur les conditions d'exercice en institution et en libéral.

2-e Les étudiants du médico-social

Enfin, les étudiants du médico-social nous sollicitent régulièrement pour des recherches particulières (bibliographie...). Les psychologues accueillent des stagiaires jusqu'au niveau licence.

Un institut de formation des assistants de service social a souhaité un accompagnement particulier de sa promotion. Une psychologue et la documentaliste ont reçu ces étudiants pour une présentation du monde médico-social et du polyhandicap. La documentaliste leur a proposé une sélection d'ouvrages.

La documentaliste reçoit individuellement les personnes qui souhaitent consulter et/ou emprunter les ouvrages du fonds documentaire.

Elle accompagne les stagiaires et étudiants qui sollicitent le CRMH dans le cadre de leur mémoire, elle peut proposer des bibliographies. Elle assiste également les psychologues dans le cadre des groupes qu'elles animent ou auxquels elles participent.

2-f Accompagnement de projets

L'expertise du CRMH est sollicitée pour accompagner divers projets.

Les demandes de « lettre d'intention » sont étudiées et les suites sont données en fonction de l'intérêt des projets pour l'accompagnement des personnes polyhandicapées et de la nature des porteurs.

Nous avons été sollicités par un directeur d'ESMS qui envisageait une extension sur un projet innovant d'accueil.

Une association gestionnaire nous a sollicité en vue de la création d'un internat pour adultes polyhandicapés. Plusieurs rencontres ont été organisées, dont une rencontre au CRMH avec le directeur de la MAS de notre association.

C- Co-construire

L'expertise du CRMH est reconnue et sollicitée par nos partenaires de divers horizons.

L'équipe est engagée dans divers chantiers transversaux, soit en qualité de simple auditeur, soit de participant actif.

1 Avec les associations

1-a Le Groupe Polyhandicap France

Le directeur du CRMH est membre du Conseil d'Administration du Groupe Polyhandicap France (GPF), à ce titre, il prend part aux réflexions sur l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Il fait partie du Comité d'organisation des journées du GPF.

Lors de la session 2022, il a animé une table ronde intitulée « Quelles avancées réelles sur le terrain ? »

1-b Le GRATH

Le directeur du CRMH est membre du Conseil d'Administration du Groupe de Réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des Personnes en situation de Handicap (GRATH).

Le GRATH regroupe des acteurs de l'accueil temporaire, les Conseils d'Administration du GRATH se tiennent au CRMH.

1-c Rhapsod'IF

Le CRMH est historiquement lié au Réseau HAndicap Prévention et Soins Odontologiques D'Ile de France puisqu'un ancien directeur du CRMH en a été l'un des co-fondateurs. Là encore, le directeur du CRMH est membre de Droit du Conseil d'administration et depuis 2020 a intégré le bureau de cette association.

Il fait partie du Comité scientifique d'organisation du congrès de l'association qui se tiendra en aout 2022.

1-d CERE

Le directeur du CRMH est membre du Conseil des Étude, Recherche et Évaluation du CESAP (CERE). Il participe aux travaux de cette instance de recherche du Cesap. Lors de la rencontre de décembre, une psychologue de l'équipe y a présenté le groupe fratrie du CRMH.

En annexe du CERE, un travail de recherche est en cours sur le choix des méthodes éducatives, le CRMH participe à ces travaux.

1-e Handéo

Handéo est un groupe de l'Economie Sociale et Solidaire, les psychologues du CRMH sont en relation avec ce groupe et participent à leurs travaux.

1-f Polyordinaire

Le projet de recherche *Polyordinaires. Parents et enfants hier, aujourd'hui et demain. Produire l'ordinaire, un travail politique au quotidien*, est porté par des chercheurs sociologues, Handéo et l'Atelier des Jours à venir (financé d'avril 2020 à mars 2023 par l'IRESP, la CNSA et l'Idex Université de Paris).

Cette recherche porte sur le quotidien des familles dont l'un des membres est polyhandicapé ou atteint de déficiences multiples. Son objectif initial est de décrire ce quotidien. Ce travail de recherche permettra de rendre plus visible le quotidien concret de ces familles et de contribuer à améliorer les services, les établissements, ainsi que les aides qui leur sont proposées. Pour cela, l'équipe de recherche a souhaité mettre en place une démarche participative. Au travers des psychologues, le CRMH participe à ce comité.

1-g Revue « Contraste »

L'Association Nationale des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (ANECAMPS) édite une revue semestrielle. Le directeur du CRMH a intégré cette année le Comité de rédaction.

Avec une psychologue travaillant en CAMSP, ils ont soumis un article « l'attachement dans le cadre du handicap, le handicap impacte-t-il la création des liens d'attachement ? ». Plusieurs familles ont été interviewées pour la rédaction de cet article à paraître dans le numéro de mars 2022.

2 Avec les organismes d'Etat

2-a Rencontres avec Madame la Secrétaire d'Etat

Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, a mis en place dès l'annonce du premier confinement une visioconférence hebdomadaire réunissant des acteurs du monde du handicap (associations gestionnaires, représentants des familles, administrations centrales...).

Ces rencontres sont désormais bi-mensuelles. Le directeur du CRMH participe à ces conférences au cours desquelles un point est fait sur la gestion de la crise et plus généralement sur l'actualité politique du secteur, ce qui permet de nourrir l'équipe et le réseau d'informations relatives à la gestion de cette crise.

2-b Volet Polyhandicap COPIL DGCS

Le 20 octobre a eu lieu dans les locaux de la DGCS un COPIL du volet polyhandicap. Autour de Madame la Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, les acteurs de ce volet étaient réunis pour faire le point sur les différentes actions.

Le directeur du CRMH a participé à cette rencontre et a pu exposer à Madame la Ministre l'implication du CRMH dans la Fiche action 12 : « coconstruire et soutenir les proches aidants » Aidforpoly.

2-c CNSA Groupe « communication »

Dans le cadre du volet polyhandicap, le CRMH participe, au travers de son assistante et du directeur, à la fiche action 13 « favoriser la communication des personnes polyhandicapées ».

Ce groupe de travail porté par la CNSA, a avancé en 2020 sur la rédaction d'un cahier pédagogique à destination des familles et des professionnels.

Le CRMH a participé à l'ensemble des réunions de travail (présentiel, puis distanciel)

Ce guide a été finalisé en 2021. Un autre chantier (constitution d'un réseau d'établissements pratiquant la CAA) a été lancé. Le CRMH a mis son réseau à profit dans ce travail.

2-d Le CREAI

Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale le CREAI IDF, sous l'égide de l'ARS IDF, a organisé un groupe de travail autour des centres de ressources franciliens (centre de ressources autisme, centre de ressource traumatisés crâniens, centre de ressources troubles psychiques et le CRMH).

Plusieurs rencontres en visio conférence ont été organisées. Une formation a été élaborée pour les cadres des établissements « pilotes » de cette action. Le directeur du CRMH a participé à la journée inaugurale de cette formation.

2-e IGAS

L'inspection générale des affaires sociales a mené en 2021 une enquête sur la gestion de la crise Covid en ESMS. Elle a pour cela mené une large consultation des acteurs.

Le directeur du CRMH a été auditionné, il avait, pour cela proposé au directeur de la MAS « Les amis de Claire » de l'accompagner afin d'enrichir cet échange de son expérience clinique au sein de son établissement. Suite à ces entretiens, la DGCS a édité un rapport.

3 Rencontres d'équipes

Les rencontres d'équipes ont été limitées cette année du fait des conditions sanitaires, quelques-unes ont cependant pu avoir lieu.

3-a SAFIRH

En septembre, les psychologues et le directeur ont rencontré l'équipe de SAFIRH (Service des Aidants Familiaux d'Information et de Ressources liées au Handicap) situé au sein de la Plateforme "E.M.E.R.J.A.N.C.E".

3-b SASHA

L'association SASHA œuvre dans le champ du handicap chez l'enfant en Ile de France. Elle propose de nombreux services et activités aux usagers et familles (conseils juridiques, suivis en ergothérapie, activités récréatives...).

Nous avons reçu sa Présidente au CRMH et avons envisagé plusieurs partenariats. Dans ce cadre, nous avons planifié une séance de « Yoga du rire » pour les familles, en début d'année 2022.

3-c JADE Association des jeunes aidants

Cette association œuvre pour la reconnaissance et l'accompagnement des jeunes aidants.

Plusieurs rencontres (visio) ont été organisées avec la Présidente, les psychologues du CRMH sont en lien étroit avec cette association.

L'équipe a été invitée à l'avant-première du film « Plus grand que soi » au Ministère de la Santé.

3-d CAMSP Bd Brune Paris 14

Les psychologues du CRMH ont été reçues en novembre dans cet établissement.

3-e Centre LE Répit Paris 10

Ce centre est géré par la fondation Rothschild, et propose 12 places d'accueil temporaire pour tout âge et tout handicap.

Lors de cette visite des psychologues du CRMH, en décembre, ce service était en attente de la visite de conformité pour accueillir des usagers.

Également :

- Rencontre du responsable de l'ouverture prochaine d'un établissement pour adultes dans le 92
- L'équipe de Reliances, coordonnatrice et psychologue.
- Les porteuses du projet de film sur les aidants « PlanBis ». Lors de notre rencontre le film était en cours de montage.
- Rencontre d'une psychologue du CRMH avec l'équipe de l'IMP de notre association en vue de coordonner nos actions, et de pouvoir répondre aux demandes des familles (les psychologues, l'assistante sociale, le médecin, la directrice).
- Rencontre (psychologue et directeur) en visio de l'équipe de la plateforme nouvelle technologie de l'hôpital de Garches (92) en présence de Cécile Chevalier de la CNSA.

4 Participations aux journées et colloques

Afin de maintenir son expertise, l'équipe participe régulièrement à des rencontres autour du handicap.

Cette année, à différents niveaux, l'équipe a participé aux rencontres suivantes :

- Journée du Cesap formation sur le thème des émotions (psychologues et documentaliste) en visioconférence.
- Colloque GPF : 21 et 22 octobre (l'équipe à tour de rôle). « L'accompagnement spécifique du polyhandicap revisité à l'aune des évolutions politiques, professionnelles et sociétales : acquis et nouveautés »
- Création d'un centre ressources sur la vie affective et sexuelle : le 14/6 (psychologues)
- Journées médicales du CESAP (directeur)
- Journée ANECAMSP « Il n'y a pas de vie minuscule ». Intervention des psychologues du CRMH sur le thème de la fratrie avec la participation d'une maman et d'une ancienne participante du groupe fratrie en visioconférence, ~200 auditeurs.
- Journées d'études APHP polyhandicap et paralysie cérébrale en avril (rattrapage des journées de 2020) « La respiration des PLH et paralysie cérébrale » présence de l'équipe à tour de rôle. Modération d'une session par le directeur.

- Journées d'études APHP polyhandicap et paralysie cérébrale en novembre sur la crise Covid, présence de l'équipe à tour de rôle. Modération d'une session par le directeur.
- Participation des psychologues au Webinaire : « Vie psychique à l'hôpital : quelles cliniques et quelles recherches ? », organisé notamment par le laboratoire Psy DREPI de l'Université Bourgogne Franche-Comté, les 24 et 25 juin
- Webinaire sur les jeunes aidants, organisé avec l'Association nationale Jeunes AiDants Ensemble, JADE le jeudi 9 décembre 2021 de 14h00 à 16h00 : « Qui sont les jeunes aidants ? Pourquoi ont-ils besoin de soutien ? Comment les repérer ? Quels sont les dispositifs qui existent ? » (une psychologue du CRMH en visio)
- Participation à l'action de sensibilisation du CÉAPSY : « l'action de sensibilisation : Retentissements des troubles psychiques, accompagnement, accès aux ressources », le 29 janvier, en webinaire (psychologues)
- Participation suite à l'invitation de l'ARS Ile-de-France et le CREAI Ile-de-France à la rencontre de préfiguration du centre ressource Intimité, vie affective et sexuelle et parentalité pour les personnes en situation de handicap en Ile-de-France, en visio en juin 2021 (psychologues)
- Participation (documentaliste) aux 6^{èmes} Rencontres Recherche et Innovation de la CNSA : « Vivre à domicile : des conditions à (re)penser ? Age, handicap et autonomie » le 6 juillet 2021.
- Participation (visioconférence) à la journée de l'Association Ressources Polyhandicap, organisée en collaboration avec le CREAI Hauts-de-France. Une journée d'étude, le vendredi 10 décembre 2021, intitulée : « Scolarisation des enfants polyhandicapés, Partage d'expériences et de réflexions » (équipe)
- OPCO Santé, webinaire (assistante) décembre.
- Salon autonomic (secrétaire) Paris octobre.

Pour chaque colloque ou journée une « fiche retour de colloques » est renseignée par les différents membres de l'équipe.

Conclusion et perspectives

Cette année encore a été marquée par la crise sanitaire.

Alors qu'en 2020, l'équipe a dû s'adapter aux contraintes soudaines qui pesaient alors sur le territoire, en 2021, sans évoquer une certaine « routine », on peut affirmer que l'équipe a traversé les confinements suivants avec une plus grande sérénité. Le côté moins contraignant de ceux-ci explique en partie cet état, mais il faut souligner que ces nouvelles organisations (télétravail partiel, distanciel, visioconférences...) ont été en 2022 intégrées par l'équipe et ont permis la poursuite des missions du CRMH.

L'accompagnement des familles s'est poursuivi en distanciel, il en va de même pour les relations avec les professionnels. L'audience du CRMH a largement dépassé le cadre territorial qui lui est imparti.

Les rencontres/débat « 100 % visio » du CRMH sont révélatrices de ce virage, elles sont largement suivies et attendues. Les retours élogieux à notre newsletter nous encouragent à maintenir cette place auprès des acteurs du polyhandicap. Les sollicitations que nous recevons de la part des différents organismes nous laissent à penser que l'expertise de l'équipe est reconnue et appréciée.

Comme tout un chacun, nous souhaitons un retour rapide et complet à une vie de relation normalisée. Il est fort probable cependant que notre mode d'intervention restera en partie marqué par cet épisode et que certaines organisations soient pérennisées.

En 2022, chacun poursuivra son implication dans ses dossiers spécifiques.

Nous souhaitons que le groupe de travail des kinésithérapeutes du polyhandicap acquière toute sa légitimité et soit force de proposition quant à la prise en charge des personnes polyhandicapées.

A la demande des familles, le groupe fratrie « ados » sera proposé en après-midi les samedis afin de s'étoffer en respectant la scolarité du samedi matin.

Suite à l'évaluation externe de 2019, l'ARS a souhaité que soit améliorée l'accessibilité du CRMH.

En effet l'accueil est situé sur un RDC haut, auquel les personnes à mobilité réduite accèdent par l'intermédiaire d'un élévateur. Celui-ci situé en extérieur est vétuste. Un CNR a été accordé par l'ARS. Malgré de nombreuses rencontres avec l'architecte mandaté, et le soutien actif d'un membre du Conseil d'Administration de l'association gestionnaire, la réhabilitation de cet élévateur n'a pas pu être finalisée du fait des contraintes imposées par les Monuments de France. Nous avons repris le projet avec un nouvel architecte et espérons le finaliser en 2022.

De même, il nous a été demandé d'améliorer la signalétique du CRMH depuis la voie publique. Un premier courrier a été adressé au service de la voirie en décembre 2019, après un premier refus et plusieurs relances, l'accord d'installer un panneau signalétique nous a été signifié en octobre 2021, nous avons alors indiqué nos souhaits et espérons un retour prochainement.

Enfin, notre site internet devenu obsolète doit être repensé. L'équipe a établi un cahier des charges qu'elle présentera à différents prestataires afin que le CRMH reste, dans l'esprit de nos partenaires, le moyen privilégié d'information sur l'actualité du polyhandicap.

Rapport d'activité établi par

M. Jean Claude RIOU Directeur

Paris, le 27 avril 2022.